asser à mon cabinet aujourd'hui même, si cela vous est possible; j'ai à vous entretenir au sujet des renseignements que vous m'avez demandés et que je suis en mesure de vous fournir.

"Recevez, madame, etc...."

Elle froissa le papier avec une sorte de rage, le déchira et en jeta les morceaux au feu.

—Je n'ai plus besoin de ses renseignements, grommela-t-elle entre ses dents serrées, et je ne me rendrai pas à son invitation pour perdre mon temps. C'était bien la peine d'avoir tant fait déjà; et ces milliers de francs dépensés inutilement, comme si je les avais jetés à l'eau.... Ah! ce misérable, cette canaille de Forestier! Faites donc de magnifiques projets, mettez donc toute votre intelligence à d'admirables combinaisons, pour voir tout cela emporté comme un nuage de fumée par un coup de vent.

La tête dans ses mains, elle se mit à réfléchir.

—Après tout, se dit-elle, pourquoi n'irais-je pas à l'agence? Je peux bien avoir la curiosité de savoir en quelles mains sont les biens du marquis et quel est le chiffre de cette fortune; j'ai payé assez cher pour cela, sans compter ce que ce M. Raymond Brévanne va me réclamer encore; car j'aurais beau lui dire: "Je n'ai plus besoin de vos renseignements," il en exigerait le paiement quand même. Quand on s'est fourré dans les pattes de ces sortes de gens, on ne s'en tire que moyennant finance.

Vers deux heures elle s'habilla, et, la figure couverte d'un voile épais, elle se rendit à pied à l'agence.

M. Brévanne était en conférence avec deux personnes. Mme Prudence dut attendre pendant près de vingt minutes, mais elle avait été annoncée, et dès que les deux clients eurent pris congé du directeur de l'agence, celui-ci vint lui-même présenter galamment sa main à la marchande à la toilette pour la faire entrer dans son cabinet.

Il était de charmante humeur et avait une figure réjouie qui contrastait avec l'air soucieux, maussade de Mme Prudence.

—Vous paraissez contrariée, chère madame, dit-il; serait-ce parce que je vous ai fait attendre? Je n'ai pu faire autrement, je vous assure, et je ne vous en prie pas moins humblement de me pardonner.

Elle ébaucha un sourire et répondit:

—Vous n'êtes pour rien, monsieur, dans les ennuis que j'ai en ce moment.

—Les affaires, n'est-ce pas?

—Oui, les affaires.

—Ah! dame, depuis quelque temps elles laissent beaucoup à désirer; j'en sais quelque chose. Tenez, depuis trois jours, j'ai annoncé plus de quarante faillites prochaines à mes clients. Tout le monde se plaint, on est lassé de ne rien faire et les impôts augmentent toujours. Il n'y a plus d'argent, répète-t-on, et, expliquez ça, tous les soirs les cafés-concerts et les théâtres regorgent de monde.

Il se mit à rire bruyamment et reprit:

—Voulez-vous que je vous dise, madame Prudence? Eh bien, ça a toujours été et ce sera toujours comme ça; c'est une habitude que l'on a de se plaindre. Mais laissons là ces gens et parlons de choses que vous devez être impatiente de connaître.

—Je vous écoute, monsieur Brévanne, fit-elle d'un ton qui semblait dire qu'elle s'intéressait fort peu à ce qu'on allait lui apprendre.

Brévanne lui lança un regard oblique et employa quelques instants à ranger méthodiquement des papiers épars sur son bureau. Puis, se tournant brusquement vers Mme Prudence:

—Nous avons appris bien des choses, dit-il, et vous allez avoir, j'espère, pleine et entière satisfaction.

—Vous savez ce qu'est devenue la fortune du marquis de Mimosa?

—Parfaitement, chère madame; du reste, c'était la première chose à savoir.

—Elle est grosse, cette fortune?

—Enorme: on peut l'évaluer au bas mot à douze ou quinze millions.

—Oh! fit Léonie, qui éprouva une sensation singulière et eut comme un instant de vertige.

—Mais, reprit Brévanne, procédons par ordre; c'est dans mes habitudes et on en a assez de mauvaises pour ne pas perdre les bonnes. Apprenez donc d'abord, chère madame, que la famille de Mimosa est une des plus anciennes d'Espagne. On trouve plusieurs Mimosa dans l'histoire des luttes que les chrétiens soutinrent au moyen-âge contre les Maures.

Dans les temps modernes, l'illustration de cette maison s'est maintenue; elle a fourni des hommes d'Etat distingués et de vaillants capitaines.

Le dernier représentant de la race a hérité de la fortune, des titres et privilèges de ses ancêtres: du château de Valpenas, dans les Pyrénées basques, où il est né, d'un autre près d'Avila, d'un troisième domaine sur les bords du Tage, d'un magnifique palais à Madrid dans le voisinage de la Puerta del Sol.

Mme Prudence écoutait très pâle et toute frémissante.

—Le jeune marquis de Mimosa se maria, continua Brévanne, mais deux ans après il perdit sa femme qu'il adorait et qui lui avait donné un enfant, une petite fille, sans doute cette jeune fille dont vous m'avez parlé. Mais voici certains détails que vous ignorez probablement: Une nouvelle insurrection carliste éclata; le marquis embrassa la cause du prétendant et prit les armes avec ses compatriotes de la Biscaye et de la Navarre. La lutte fut terrible, sanglante et finalement, les partisans de don Carlos succombèrent encore une fois. Le marquis, couvert de blessures, n'échappa à la mort que pour tomber entre les mains des soldats de la reine.

Mais avant cela, ne comprenant que trop l'issue du dernier combat meurtrier qui allait se livrer sous les murs mêmes de Valpenas, le marquis confia sa fille, alors âgée de deux ans, à un de ses dévoués serviteurs avec ordre de la porter en France; où et à qui? Voilà ce que personne en Espagne ne peut dire.

Et cela s'explique par ce fait que le serviteur du marquis n'a pas reparu. On suppose qu'il a été assassiné.

En Espagne, à cette époque, la justice sommaire des tribunaux militaires était impitoyable pour les vaincus; on s'attendait à la condamnation à mort du marquis de Mimosa. Mais grâce à un de ses amis, le comte de Corello, qui, sans être ministre, occupait un poste important auprès de la reine, il fut seulement condamné à une détention perpétuelle et transporté aux îles Philippines.

—Et ses châteaux, ses domaines, son palais? que devinrent-ils? demanda Mme Prudence, qui, maintenant, s'intéressait au récit du sieur Brévanne.

—Nous y arrivons, chère madame. Le marquis étant considéré comme mort civilement, la confiscation de ses biens, meubles et immeubles, comme nous disons en France, en était la conséquence naturelle.

Ils furent réclamés par don Antonio de Villina, qui était, paraît-il, l'unique parent du marquis. Il prétendait y avoir droit, d'abord comme cousin du condamné, et ensuite parce que, capitaine dans l'armée libérale, il avait rendu de nombreux services à la reine et à l'Espagne.

Il avait des amis puissants qu'il faisait agir, et il aurait certainement obtenu gain de cause, s'il n'eût rencontré l'opposition tenace et énergique du comte de Corello.

Les passions politiques étaient trop ardentes pour que le comte pût songer à obtenir une remise de peine en faveur du marquis; mais il y avait la petite fille. Elle avait disparu, mais on ne pouvait pas affirmer qu'elle eût cessé de vivre. Ce fut au nom de l'enfant de son ami qu'il parla haut et ferme.

Est-ce qu'il était possible, est-ce qu'il était juste de faire porter à cette enfant la peine de la révolte de son père?

De leur côté, les amis de don Antonio prétendaient que la petite fille était morte. Il y avait lieu d'admettre cela, puisque, malgré toutes les recherches qui avaient été faites, on n'avait pu savoir ce que l'enfant était devenue.

Le comte de Corello répondait que ce n'était là que des présomptions et qu'on ne pouvait pas dire que la petite fût morte sans fournir la preuve qu'elle l'était réellement.

Il en appela au caractère chevaleresque bien connu des Castillans. Il fit voir dans quelle situation on se trouverait vis à vis de la fille du marquis de Mimosa le jour où elle viendrait, réclamant l'héritage paternel, protester contre la spoliation dont on l'aurait rendue victime.

Bref, madame Prudence, le vaillant défenseur de l'orpheline l'emporta une seconde fois sur les ennemis acharnés du marquis. Les biens de la maison de Mimosa furent mis sous séquestre, et eurent un administrateur nommé par la reine, dont le mandat devait expirer à la majorité de l'héritière.

—Ah! fit Mme Prudence d'une voix étranglée.

Ainsi l'immense fortune du marquis de Mimosa attendait l'héritière, et ce misérable Forestier avait brûlé les papiers sans lesquels la jeune fille ne pouvait faire valoir ses droits! N'était-ce pas à se ronger jusqu'au cœur?

—Je vous dirai encore, si cela peut vous être utile, continua le directeur de l'agence, que don Antonio de Villina, ruiné depuis longtemps, n'ayant plus à compter sur ses espérances cupides et condamné à vivre d'expédients, conçut contre le comte de Corello une haine poussée jusqu'à la rage.

Il fit jouer toutes les intrigues, recourut à toutes les calomnies, employa tous les moyens pour perdre le comte, mais sans parvenir à ébranler son crédit.

Sans cesse, dans un de ces journaux vipérins qui ne vivent que de mensonges et de scandales, le comte était attaqué de toutes les manières, insulté, traîné dans la boue.

Il fallait mettre un terme à cela. Publiquement, le comte de Corello souffleta don Antonio.

Cette correction méritée fut suivie d'un duel fameux, qui eut à l'époque un grand retentissement de l'autre côté des Pyrénées.

Ce duel, don Antonio l'avait cherché, voulu, espérant qu'il tuerait son adversaire et se vengerait ainsi de ses précédents échecs. Seulement, il ne savait pas que le comte était de première force à l'épée.

Brévanne prit un feuillet de papier dans un dossier portant le numéro 22 et qui était sur son bureau; au-dessus du chiffre, le mot Espagne avait été écrit à la main en grosse bâtarde.

—Tenez, madame Prudence, dit-il en tendant le papier à sa cliente, lisez cela; c'est la traduction du compte-rendu de la rencontre qui fut publié par *la Epoca*, un des journaux les plus considérés de l'Espagne; vous aurez aussi la preuve que nous apportons tous nos soins aux affaires qui nous sont confiées et que, dans l'intérêt de nos clients, nous poussons nos investigations aussi loin que possible.

Voici ce que lut la marchande à la toilette:

"Hier a eu lieu le duel entre le comte de Corello, membre du Conseil privé de la Reine, et don Antonio de Villina, qui ne cesse pas d'attirer l'attention sur lui.

"L'arme choisie était l'épée de combat. Il avait été convenu que la lutte prendrait fin seulement quand l'un des deux adversaires ne pourrait plus la continuer.

"L'un et l'autre sont également habiles dans le maniement des armes; les chances semblaient se balancer. Cependant, après quelques minutes pendant lesquelles ils déployèrent le même acharnement, le comte fit sauter l'épée de don Antonio et fut maître de sa vie. Mais il ne pouvait pas frapper son ennemi désarmé; il lui donna le temps de ramasser son épée et de se remettre en garde.

"Loin de reconnaître la générosité de son adversaire, don Antonio n'en fut que plus furieux. Contrairement à toutes les règles du duel, il saisit de la main gauche l'épée du comte et chercha à lui percer la poitrine de la main droite. Cette perfidie ne lui réussit pas; d'un brusque mouvement en arrière le comte se dégagea, puis toujours maître de lui, chargea son adversaire qui rompit, rompit encore et, ayant glissé sur l'herbe, tomba.

"Le comte de Corello jeta un regard de dédain et de mépris sur don Antonio, qui se relevait, et se tournant vers les témoins:

—"Messieurs, dit-il, le combat est terminé; je ne peux plus croiser l'épée avec un lâche.

"Et, tranquillement, il s'éloigna suivi de ses témoins.

Mme Prudence rendit la feuille de papier à Brévanne, disant:

—En effet, monsieur, on voit que vous ne négligez rien pour que vos clients soient bien renseignés.

—Et c'est pourquoi, chère madame, l'agence Brévanne est non pas seulement la première de Paris, mais du monde entier.

Après un silence, le directeur reprit:

—L'Espagne, comme vous le savez, traversa une série de révolutions. A un gouvernement sans vitalité succéda un gouvernement éphémère. Le comte de Corello avait dû prendre le chemin de l'exil et resta longtemps éloigné de son pays.

Quant à don Antonio de Villina, poursuivi par le mépris public, il quitta aussi l'Espagne et il n'a pas été possible à mon agent de découvrir ce qu'il était devenu.

Depuis quelques instants, Mme Prudence ne cessait pas de s'agiter sur son siège.

—Mais le marquis, M. Brévanne? fit-elle.

—Attendez, belle dame, encore un peu de patience. Il y a deux ans, rappelé par la reine-régente, le comte de Corello revint en Espagne et rentra en faveur.

—Il le méritait bien.

—Oui, certes. Il n'avait pas oublié son malheureux ami.

—Il vit encore, n'est-ce pas? interrogea-t-elle d'une voix vibrante d'émotion.

—Mais attendez donc!

—Dites, monsieur, dites; c'est que je suis dans une anxiété....

—Rentré en faveur, comme je viens de vous le dire, la première chose que fit le comte de Corello fut de demander à la Régente la grâce du marquis de Mimosa.

—Ah! le brave homme! s'exclama Mme Prudence. Eh bien, monsieur Brévanne?

—La grâce fut accordée.

—Alors?

—Alors, chère madame, les portes de sa patrie lui étant rouvertes, le marquis de Mimosa est revenu en Espagne et est rentré en possession de tous ses biens.

—Dieu soit loué! s'écria-t-elle en se dressant, comme mue par un ressort.

Ah! elle n'avait plus le front assombri et sur le visage l'empreinte de la tristesse, comme quand elle était entrée dans le cabinet du directeur de l'agence. Elle était à présent toute rayonnante.

—Ah! ah! fit Raymond Brévanne en se frottant les mains, ce qui était chez lui le signe du contentement, je savais bien qu'après vous avoir donné les renseignements que je m'étais engagé à vous fournir, je vous causerais une agréable, une très agréable surprise. Voilà, j'ai procédé comme les artificiers un jour de fête: j'ai réservé pour la fin le bouquet.

Encore toute frémissante, Mme Prudence se replaça dans son fauteuil. Déjà dans sa tête il y avait un fourmillement de nouvelles pensées.

—Ah! dame, reprit Brévanne, tout n'a pas été satisfaction, surprise agréable pour le marquis de Mimosa à son retour en Espagne; peut-être tenait-il moins à se retrouver dans sa patrie et à rentrer en possession de ses châteaux qu'à revoir sa fille; son chagrin dut être grand quand on lui dit que l'on ignorait ce qu'elle était devenue.

C'est vous, chère madame, qui réservez l'heureuse surprise à ce pauvre marquis. Voilà les choses singulièrement simplifiées. Plus de procès en réclamation d'héritage; toutes les difficultés vaincues, tous les ennuis écartés. Vous n'avez plus à jouer qu'un rôle facile et agréable; un vrai coup de théâtre, madame Prudence! Et tout en faisant une belle et bonne action, vous acquérez des droits de reconnaissance éternelle d'un marquis. Et d'ailleurs, quand vous n'aurez que la satisfaction, la joie de rendre la jeune fille à son père!.... Peste, vous pouvez dire que vous en avez une chance!

La marchande à la toilette ne répondit que par un sourire. Puis après un silence:

—Savez-vous, monsieur Brévanne, où le marquis de Mimosa a fixé sa résidence? demanda-t-elle.

—Voilà ce que mon agent n'a pu savoir, répondit le directeur, mais il a acquis la certitude que le marquis avait quitté l'Espagne après être resté quelque temps à Madrid et environ deux mois à son château de Valpenas. Il est parti, paraît-il, sans dire à personne où il allait.

Les uns pensent qu'il est en France à la recherche de sa fille; d'autres disent qu'il est convaincu que sa fille est morte et que, pour adoucir son chagrin, il voyage incognito à travers l'Europe.

Dans tous les cas, madame Prudence, un marquis, grand d'Espagne de première classe, ne disparaît pas comme l'hirondelle en automne, ne s'évanouit pas comme un fantôme à la première clarté du jour; vous parviendrez certainement à savoir où il est; et, si vous le voulez, je vous aiderai dans cette recherche.

—Je vous remercie, monsieur, mais je crois avoir un moyen de découvrir où se trouve actuellement M. le marquis de Mimosa.

Brévanne s'inclina.

—Chère madame, dit-il, rappelez-vous néanmoins que mon agence et moi, particulièrement, sommes toujours à votre service.

—Je ne l'oublierai pas, monsieur. Vous dois-je encore quelque chose?

—La provision de cinq mille francs a été suffisante, chère madame. Cependant, l'agent que j'ai envoyé en Espagne ayant admirablement rempli sa mission, il mérite d'en être récompensé, et vous pouvez, je crois, lui accorder une gratification.

—De combien, monsieur Brévanne?

—Dame, voyez d'après votre satisfaction.

—Cinq cents francs?

—Heu! il me semble que vous pouvez faire mieux.

—Alors, mille francs?

—Oui, c'est convenable.

Mme Prudence prit dans son sac un billet de mille francs qu'elle mit dans la main du directeur de l'agence.

Il lui aurait demandé encore cinq mille francs qu'elle les lui eût donnés sans sourciller.

Ils échangèrent encore quelques paroles et la marchande à la toilette se retira.

Elle reprit à pied le chemin de la rue Lafayette.

Elle ne marchait plus, comme en venant, d'un pas lourd, fatigué; elle avait le cœur et le corps légers et il lui semblait qu'elle avait, ainsi que Mercure, des ailes aux talons.

Ah! elle ne les pleurait plus, les papiers brûlés, qui ne lui étaient plus utiles. Sans doute, c'eut été bien de les placer sous les yeux du marquis; mais elle avait mieux que cela à lui rendre: sa fille.

Allons, elle n'avait plus à y penser, à ces papiers; elle n'en parlerait même pas au marquis. Ils n'existaient plus, mais elle seule savait ce qu'ils contenaient; elle se réjouissait même, maintenant, qu'ils fussent détruits, puisque c'était à cela qu'elle devait d'avoir pu se débarrasser de Forestier, qui devenait fort gênant, et qui, finalement, l'aurait compromise; car on ne s'associe pas impunément à un repris de justice, à un bandit.

Sans que le misérable pût se douter de rien, elle arriverait au but qu'elle voulait atteindre: le mariage de Paul et de Georgette.

Fallait-il que le mariage eût lieu avant que la jeune fille fût rendue à son père? Ça, c'était à examiner. Cela pouvait dépendre de certains événements, de certaines circonstances. Dans tous les cas, Georgette aimait Paul, et il ne pouvait y avoir empêchement au mariage; car en admettant que la jeune fille fut rendue au marquis avant la cérémonie nuptiale, ce n'est pas lui qui, heureux d'avoir retrouvé sa fille, lui dirait: "Je ne veux pas que tu épouses ce jeune homme," surtout quand Georgette lui aurait dit: "Je l'aime et il m'a aimée quand il me savait sans fortune, quand je n'étais qu'une fille sans nom, sans famille, une servante d'auberge."

XIX

CHASSÉE!

Depuis que Paul Lebrun avait solennellement promis, juré à Georgette qu'elle serait sa femme, il n'était plus revenu qu'une fois à Montlhéry.

L'entrevue, ce jour-là, avait eu lieu près des ruines du vieux château. Il avait bien fallu se donner des rendez-vous hors du "Faisan doré," puisque la jeune fille, constamment épiée, ne pouvait échanger seulement deux paroles avec son amoureux, dans l'établissement, sans qu'elles fussent entendues.

Ce fut Georgette qui, rassurée maintenant, et forte de se savoir aimée, avait demandé à Paul de ne plus venir à Montlhéry jusqu'au jour, prochain, sans doute, où, avec le consentement de son père, il viendrait la chercher pour l'emmener à Paris.

A présent, à la suite des premières gelées, les arbres s'étaient dépouillés de leurs feuilles, les matinées et les soirées étaient froides et les terres humides, trempées d'eau, car il y avait journellement de fortes pluies; on ne pouvait plus se donner rendez-vous dans la campagne.

Et puis on commençait à potiner dans la ville au sujet des fréquentes visites du jeune artiste à l'auberge du "Faisan doré", et malgré toutes les précautions qu'ils eussent prises pour ne pas éveiller l'attention, on les avait vus, tantôt ici, tantôt là, se serrant l'un contre l'autre et causant amoureusement. Cela contrariait Georgette.

La jeune fille avait une autre raison, la meilleure pour elle, et bien qu'elle dût en souffrir, de demander à Paul de cesser ses visites à Montlhéry. Elle savait, il le lui avait dit, qu'il travaillait à deux grands tableaux qu'il voulait soumettre au jury de la prochaine exposition des Beaux-Arts. Or, l'artiste avait beaucoup négligé son travail, il avait trop sacrifié son art à Georgette, et voilà ce que la jeune fille ne voulait plus, comprenant que c'était à elle de faire un sacrifice pour que Paul pût se donner plus entièrement au travail.

Si le sacrifice était pénible pour Georgette, il l'était également pour Paul, qui allait se trouver ainsi éloigné de sa bien aimée pour deux mois, trois mois peut-être. Mais il avait senti la justesse des paroles de Georgette et s'était resigné.

Cependant, la situation de la jeune fille chez son père adoptif devenait de jour en jour plus intolérable.

C'était une guerre sourde, sans répit, que lui faisait Clarisse, et qui avait commencé presque tout de suite après la mort de Mme Reboul. La servante était devenue plus audacieuse, plus violente, à mesure qu'elle avait pris un empire plus absolu sur l'aubergiste ivrogne dont elle paralysait complètement la volonté.

Tout ce qui arrivait de désagréable à l'auberge retombait sur Georgette; c'était toujours elle qui était cause de tout: qu'un voyageur s'en allait sans avoir soldé sa dépense; qu'un emprunteur ne reparaissait plus pour ne pas avoir à rembourser sa dette; que l'hôtel se dépeuplait; que le café était constamment désert; qu'on ne se pressait plus à la table d'hôte comme autrefois.

Quand, après beaucoup d'autres, Clarisse s'aperçut que c'était pour Georgette que Paul Lebrun venait à Montlhery, sa haine devint de la rage.

—Quoi! cette pimbêche si frêle, à la taille si fine qu'on l'aurait cassée sur le genou, qu'elle pouvait renverser d'une chiquenaude, avait su se faire remarquer par le beau Parisien, tandis qu'elle, dont la poitrine opulente, rebelle au corset, faisait craquer l'étoffe, devait se contenter des jovialités egrillardes des garçons maraîchers et des camionneurs!

Encouragée par le silence de Reboul abruti, ses persécutions redoublèrent de violence. Elle trouvait encore un aliment à son animosité dans son impuissance à triompher de la patience de la jeune fille.

Un soir, après avoir, comme d'habitude, servi le dîner à six personnes, quatre pensionnaires et deux voyageurs, au lieu de quinze, vingt et plus qui s'asseyaient à cette même table du vivant de Jacqueline, Georgette se disposait à monter dans sa chambre, lorsque, imaginant une nouvelle méchanceté pour le seul plaisir d'humilier la pauvre enfant, Clarisse eut la prétention de lui faire laver la vaisselle.

Naturellement, Georgette s'y refusa. Et comprenant que c'était une querelle que la servante lui cherchait, elle lui lança un regard de profond mépris.

Les personnes qui venaient de dîner étaient parties; il ne restait qu'elles dans la salle à manger et Reboul, assis devant une bouteille à moitié vide et un verre presque plein d'eau-de-vie.

—Ah ça! dit Clarisse d'un ton acerbe et les poings sur ses hanches saillantes, est-ce que vous vous figurez que M. Reboul vous nourrit pour ne rien faire? Mademoiselle croit-elle que je dois faire toute seule l'ouvrage de la maison?

—J'ai ma besogne journalière, répondit sèchement Georgette, je n'ai pas à faire celle d'une servante.

—Servante, servante! Mais qu'êtes-vous donc de plus que moi ici?

La jeune fille haussa dédaigneusement les épaules, et s'adressant à Reboul:

—Mon père, dit-elle, il me semble que vous n'avez pas à me reprocher de ne point travailler, et vous pourriez ordonner à votre servante de se taire.

Reboul, qui se sentait sous le regard de sa dominatrice, répondit durement:

—Clarisse a raison.

—Oh! mon père, dit Georgette doucement et avec tristesse, vous devenez bien dur pour moi; depuis quelque temps votre servante a toujours tort.

Clarisse releva ces paroles comme une insolence:

—En vérité, monsieur Reboul! s'exclama-t-elle, vous ne faites guère respecter votre autorité; vous voyez bien, pourtant, que mademoiselle se moque de nous.

L'aubergiste posa sur la table le verre qu'il venait de porter à ses lèvres, et sa physionomie prit une expression courroucée.

—J'entends être obéi, dit-il, et qu'on sache qu'il n'y a qu'un maître ici, et que ce maître c'est moi; Clarisse a toute ma confiance; quand elle parle, c'est en mon nom, et on doit lui obéir comme à moi même.

Georgette sourit amèrement.

—Monsieur Reboul, reprit méchamment la servante, demandez donc à mademoiselle, qui fait la sainte Nitouche, ce qu'elle regarde par la fenêtre, à certaines heures de la journée.

Ah! ah! continua-t-elle en ricanant, on sait pourquoi vous vous mettez à la fenêtre, c'est pour attendre, comme sœur Anne, si vous ne voyez rien venir sur la route du chemin de fer. Ah! ah! vous pouvez le redire souvent le refrain de la chanson:

Il ne vient pas, l'amant que j'attends!....

Oh! il doit en coûter à votre tendre cœur, la belle, mais il faut en prendre votre parti: Adieu paniers, vendanges sont faites!

Vous avez été assez niaise pour croire que cela durerait toujours; allons donc! vous avez tout simplement servi de passe-temps à ce monsieur pendant ses heures de désœuvrement.... Un caprice, ça n'a qu'un temps. Quand on a sucé l'orange, on jette l'écorce.

Georgette restait calme et fière, sans rien perdre de sa sérénité.

L'aubergiste écoutait d'un air ahuri, sans comprendre.

A continuer.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations cfe., d'un café.

Emile Baumann vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 44,855—En vertu d'un ordre de vente daté le 29 janvier 1895, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et pièce en main, je vendrai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, le LUNDI, 11 février 1895, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux coin S. E. des rues Chartres et Douane—

Le contenu du café et installations consistant en comptoir, étagère, vins, liqueurs, verres et faïence, installations de gaz, etc., d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 jan—30—fev 5 11

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTON. COTON. COTON.

1,500 Balles de Coton, plus ou moins, sauvées du feu de Westwego.

VENTE PAR ORDRE DE COUR.

Le Lundi, 11 Février 1895, à 10:30 heures A. M., sur la Levée près de la rue Lafayette, Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Emile Rost, juge de la 21ème Cour Judiciaire de District, paroisse de Jefferson, dans l'affaire de la Compagnie du Chemin de fer du Texas et Pacifique vs certain coton, etc., Dossier No 206 de la dite Cour, sous la date du 26 janvier 1895, et sous le mandat du Shérif de la paroisse de Jefferson, délégant l'encanteur soussigné, il sera vendu à la date ci-dessus:

300 Balles de Coton (plus ou moins) sauvées du feu au quai à Westwego, le 12 novembre 1894, et avariées par le feu et l'eau.

Le reste du coton sera vendu de jour en jour, au même endroit, aussi vite qu'il pourra être transporté au travers de la rivière; dont dû avis sera donné.

Conditions—Comptant avant livraison.

W. I. HODGSON, Encanteur.
WM L. LANGRIDGE, Shérif de la paroisse de Jefferson. 29 jan 11

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par le présent que, le 18me jour de janvier 1895, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci-après, dans les termes et chiffres suivants, savoir:

Mme Ida Schmith, épouse de Nicholas Schneider, versus Nicholas Schneider, son époux, No 44 621.

Sur la motion de E. J. Wenck, avocat de la plaignante et sur la production à la Cour de preuves valables de la demande de la plaignante. Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire contre le défendeur le 30 janvier courant soit maintenant confirmé et fait final et en conséquence, qu'il soit jugement en faveur de la pétitionnaire, Mme Ida Schmith, épouse de Nicholas Schneider, son mari, décrétant une séparation de biens et une dissolution de la communauté d'acquets et de gains qui jusqu'ici existait entre eux et de plus reconnaissant la pétitionnaire, comme la propriétaire des effets mobiliers décrits dans les comptes annexés à sa pétition et de plus que la pétitionnaire soit et elle est par la présente autorisée de conduire des affaires en son propre nom et pour son propre bénéfice; le défendeur devant payer les frais.

Jugement rendu le 18 janvier 1895.

Jugement signé le 14 janvier 1895.

N. H. RIGHTOR,
Signé: Juge.

En témoignage du quoi, j'ai mis ma signature et apposé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 29e jour de janvier de l'an mille de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-quinze.

ONORÉ TERAY, Député-Greffier.
31 jan—31—fev 15—mars 1

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 102 rue de Chartres, Orléans.

NOMS
Des Rues
Qui ont été changés.

PREMIER DISTRICT.

Foucher, (commençant à Poydras), maintenant Constance.
Martin, maintenant Willow
Delord, maintenant avenue Howard.
Pearl, maintenant Poe.

DEUXIÈME DISTRICT.

Wilson, maintenant Serantine.
Oak, maintenant Orchid.
Port, maintenant Moss.
St-Jean, maintenant Bell.
Washington, maintenant Eouquette.
Chemin du Bayou, (de Nord Remparts à Nord Claiborne), maintenant Hôpital.
Chemin du Bayou, (commence à Nord Claiborne, au lieu de Nord Remparts).
Calhoun, maintenant Arthur.
Clay, (nord du Chemin de la Métairie), maintenan Emmet
Gaines, maintenant Germain.
Génois, maintenant Freeman.
Hôpital, (maintenant du fleuve à Nord Claiborne, puis au lac).
Avenue Jackson, (anciennement avenue Van Buren), maintenant avenue Chalmette.
Avenue Monroe, maintenant avenue Mound.
Webster, maintenant Voisin.

TROISIÈME DISTRICT.

Livandais, maintenant Buchanan.
Pope, maintenant Home.
Rossini, maintenant Rosalind.
Warsaw, maintenant République.
Adams, maintenant Alabo.
Alexander, maintenant Kentucky.
Pagatelle, maintenant Bourbon.
Delaronde, maintenant Douglass.
Dryden, maintenant Dicmore.
Champs Elysées, maintenant avenue Champs-Elysées.
Eighein, maintenant avenue Lafayette.
Génie, maintenant Grant.
Girod, maintenant Villeré.
Bons Enfants, maintenant St-Claude.
Hunters maintenant Eads.
Joséphine, maintenant Japonica.
Jumonville, maintenant Pontalba.
Léonidas, maintenant Lombard.
Livingston, maintenant Mandolin.
Monroe, maintenant Tupelo.
Pitre, maintenant Dubreuil.
Poète, maintenant Avenue St-Roch.
Salomon, maintenant Sabrano.
Socrates, maintenant Selma.
Solon, maintenant Sénat.
Union, maintenant Touro.
Washington, maintenant Avenue St-Roch.

QUATRIÈME DISTRICT.

Harmonie (finit maintenant à Chestnut).
Avenue et rue Jackson (maintenan Avenue Jackson.)
Levée, maintenant Tchoupitoulas.

CINQUIÈME DISTRICT.

Barthélemy, maintenant Bermudes.
Avenue Canal, maintenant Avenue Whitney.
Chestnut, maintenant Belleville.
Church, maintenant Kent.
Decatur, maintenant Diane.
Franklin, maintenant Nunez.
Hancock, maintenant Hermosa.
Jackson, maintenant Avenue Sliddell.
Jefferson, maintenant Rivière.
Lapeyrouse, maintenant Lamarque.
Madison, maintenant Avenue Brooklyn.
Market, maintenant Avenue Opelousas.
Monroe, maintenant Tèche.
Octavia, maintenant Clyde.
Penn, maintenant Fuller.
Peter, maintenant Avenue Pelican.
Villeré, maintenant Morgan.
Washington, maintenant Wagner.

SIXIÈME DISTRICT.

Levée, maintenant Tchoupitoulas.
Louisa, maintenant Irma.
Green, maintenant S. Liberté.
Chesnut (au-dessus du Parc), maintenant Audubon.
Market, maintenant Meadow.
St-Patrick, maintenant Saratoga.
Washington, maintenant Hampson.
Acadie, maintenant Magnolia.
Barthélemy (le Upperline à Calhoun).
Enterpe (de S. Broad à l'avenue Hagan).
Gasquet, maintenant Vincent.
Henry, maintenant Willow
Miro (de Walnut à Lower Line), Spruce.
Polymnie (de S. Broad à l'avenue S. Hagan), Elba.
Terpsichore (de S. Broad à l'avenue S. Hagan), Eve.
Uranie (de S. Broad à l'avenue Hagan,) Elk.
Victor, maintenant Magnolia.

SÉPTIÈME DISTRICT ET NOUVEAU CARROLLTON.

Architecte, N. C., maintenant Apollonia.
Bernadotte (de Douzième ou Apricot à N. Line), maintenant Protection.
Canada, maintenant Sycamore.
Clay, maintenant Cherry.
Clinton, maintenant Cherokee.
Cyprès, maintenant Panola.
De Armas, maintenant Mississipi.
Huitième, maintenant Spruce.
Dix-Huitième, maintenant Peach.
Onzième, maintenant Apple.
Cinquième, maintenant Poplar.
Quinzième, maintenant Olive.
Première, maintenant avenue St-Charles.
Quatrième, maintenant Oak.
Quatorzième, maintenant Oleander.
Jackson, maintenant Général Ogden.
Jefferson, maintenant Jollet.
Madison, maintenant Dante.
Milton, N. C., maintenant Meteor.
Napoléon, maintenant Néron.
Neuvième, maintenant Sycamore.
Dix-Neuvième, maintenant Pear.
Olivier, maintenant Général Hood.
Philip, N. C., maintenant Mermet.
Roseau, N. C., maintenant Rosa.
Deuxième, maintenant Maple.
Septième, maintenant Hickory.
Dix-Septième, maintenant Palmetto.
Sixième, maintenant Birch.
Seizième, maintenant Palme.
Dixième, maintenant Mobile.
Troisième, maintenant Elm.
Treizième, maintenant Figue.
Douzième, maintenant Abricot.
Vingtième, maintenant Quince.
Upper Line, maintenant Protection.
Washington, maintenant Fern.

RUES SANS LES DISTRICTS MARQUÉS.

Bassin (de Clio au haut de la ville) maintenant Saratoga.
Bondousquié et Jeannette, maintenant Garfield.
Breslau, maintenant Sud Robertson.
Commune, (de Baronne au fond de la ville), maintenant Avenue Tolane.
Craps, maintenant Bourgogne.
Dolhonde, N. et S., maintenant N. S. Dorgenois.
Edmond, maintenant Calhoun.
Gasquet (de Claiborne au-delà) maintenant Cleveland.
Gayoso (de Walnut à Lowerline) maintenant Gén. Lee.
Jeanne, maintenant Alvar.
Jersey, maintenant Annonciation.
Léonie, maintenant Clara.
Locust, maintenant S. Robertson.
Long (de l'Avenue Peters au haut de la ville) maintenant Freret.
Magistrat, maintenant N. Dorgenois.
Morales, maintenant Marais.
Napoléon, N. et S., maintenant N. et Sud Henneesey.
N. Market, maintenant N. Diamond.
Vieux Camp, maintenant Camp Place.
Vieux Magazine, maintenant Place Magazine.
Paix, maintenant Kerlérec.
St Bernard (nouveau), maintenant Allen.
St-David, maintenant S. Franklin.
St-Denis, maintenant S. Remparts.
St-Georges, maintenant Howard.
Ste-Jeanne, maintenant Ste-Adeline.
Avenue St-Jean, maintenant S. avenue Hagan.
Sauvé, maintenant Hickory.
S. Market, maintenant S. Diamond.
Trémé, maintenant N. Liberté.
Ursulines (de Claiborne et au delà), maintenant avenue Ursulines.
Wandorf, maintenant Birch.
Warren, maintenant Poplar.
White (anciennement S. Bassin), maintenant Saratoga.
De Armas (continuation de Enterpe), maintenant Grappe.
Robertson, maintenant S. Robertson, se prolongeant jusqu'à Lower Line, y compris Locust et Breslau, entièrement sous le nom de S. Robertson.

ATHENEE LOUISIANAIS

Concours de 1894.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

JEANNE D'ARC DANS L'HISTOIRE ET LA LITTÉRATURE.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à